

CHAPITRE 1 - LA PRODUCTION DE RICHESSES

11 – QUI PRODUIT ET COMMENT FAIT-ON POUR PRODUIRE DES RICHESSES ?

A – Les entreprises sont-elles les seuls organismes productifs ?

1 – En 2010, Alpina est le numéro deux national des fabricants de pâtes français. Les ventes d'Alpina s'élèvent à 70 millions d'Euros environ de chiffre d'affaires¹ et ses bénéfices² à 3 millions d'€. Alpina emploie 200 salariés et dispose de 12 lignes de fabrication dont une ligne de séchage des pâtes à très haute température. Alpina possède ses propres magasins pour la vente d'une partie de sa production, le reste étant vendu à des grandes surfaces et à des restaurants. L'entreprise consacre 2% de son chiffre d'affaires à la recherche de produits innovants.

2 – Dans l'exploitation agricole de Pierre Bernard, les tomates poussent dans des serres sur des petits bacs de laine de verre compactée. L'entreprise est équipée d'un ordinateur et d'une micro-station météo. Pierre Bernard emploie six, douze ou trente salariés selon la saison. Ses bénéfices se montent à 100 000 Euros l'an en moyenne. Ses tomates sont destinées à la consommation finale des ménages ou vendues à des entreprises qui les utilisent comme consommations intermédiaires.

3 – En 1975, Pernod et Ricard se sont associés. Depuis 1980, une quarantaine de sociétés ont été acquises (le groupe Seagram en 2001, le groupe Allied Domecq en 2005, le groupe Vin&Sprit en 2009). Ces acquisitions font de Pernod Ricard le deuxième groupe³ mondial de vins et spiritueux (derrière Diageo). Le groupe compte aujourd'hui 19 000 salariés répartis sur 80 filiales. Il possède dans le monde 102 sites de production et, en France, pas moins de 18 usines produisant des vins et des spiritueux et 16 usines produisant des boissons sans alcool. Son chiffre d'affaires est, en 2010, de 7,6 milliards d'€ et son bénéfice net de 1 milliard d'€. Le groupe dispose d'un portefeuille de quinze marques internationales (Absolut, Ballantines, Ricard, Perrier...) et d'un réseau de distribution détenu en propre.

4 – La 26^{ème} campagne des restaurants du cœur, lancée pour 100 jours en novembre 2010, devrait permettre aux 58 000 bénévoles (18 000 en 1994) et aux 1 350 salariés en contrats aidés⁴ de l'association créée par Coluche de distribuer, dans ses 2 056 centres et antennes, 103 millions de repas (43 en 1994) à quelques 830 000 bénéficiaires (500 000 en 1994), dont les deux tiers ont des ressources inférieures au RSA. L'association reçoit 104 millions d'€ de ses 530 000 donateurs (43% du total du financement) et 27% de la part française des surplus agricoles donnés par l'Union Européenne (14% du financement). Elle finance aussi ses actions en vendant des CD/DVD du concert des "Enfoirés" (18% du total). Outre les repas, l'association offre des logements, du soutien scolaire ou de l'aide pour les départs en vacance pour les plus démunis.

5 – Depuis la décentralisation⁵, les collectivités locales se chargent de la construction, de l'équipement, et du fonctionnement des 66 288 établissements d'enseignement public financés par les impôts locaux. Les communes s'occupent des écoles maternelles et élémentaires, les départements des collèges, les régions des lycées et des centres de formation des apprentis. Les murs ne sont rien tant qu'il n'y a pas de personnels pour les animer et assurer l'enseignement. Or c'est l'État - et lui seul - qui recrute, rémunère et affecte les 1 050 000 salariés de l'Éducation nationale, dont 857 000 enseignants qui encadrent et forment près de 12 millions d'élèves en 2010. Son budget est de 60,4 milliards d'€ en 2010.

6 – Les Cours Legendre proposent l'ensemble des services d'accompagnement scolaire : des cours particuliers à domicile pour toutes les classes et dans toutes les matières ; des cours de soutien en ligne pour réviser et s'entraîner de la 6e à la terminale (90€ de frais d'inscription et 26€ de l'heure pour l'enseignement) ; des stages intensifs en petits groupes pendant les vacances scolaires (190€ pour 5 jours) ; des séjours linguistiques en école anglaise pendant les vacances scolaires (1040€ la semaine)... Fondés en 1957, les Cours Legendre accompagnent chaque année 30 000 élèves dans toute la France et à l'étranger encadrés par 10 000 enseignants. Recommandés par plus de 700 établissements⁶ scolaires, ils contribuent à leur réussite : 100 % des élèves des Cours Legendre obtiennent le brevet, 99,2 % le baccalauréat et 95,6 % passent en classe supérieure. En 2009, son chiffre d'affaires a été de 3,8 millions d'€ et son bénéfice net de 820 000 €.

7 – La Société nationale des chemins de fer français (SNCF) est l'une des principales entreprises publiques françaises, centrée sur le transport ferroviaire. La forme juridique de la SNCF est celle d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), qui par ailleurs détient des participations⁷ majoritaires ou totales dans des sociétés de droit privé regroupées dans le groupe SNCF. La SNCF exploite environ 32 000 km de lignes, dont 1 850 km de lignes à grande vitesse et 14 800 km de lignes électrifiées. Elle fait circuler en moyenne 14 000 trains par jour et transporte 1 milliard de personnes par an. Par son volume d'activité, c'est la deuxième entreprise ferroviaire de l'Union européenne après la Deutsche Bahn. En 2009, la SNCF employait 200 000 personnes et réalisait un bénéfice net de 80 millions d'€ pour un chiffre d'affaires de 25 milliards d'€.

Chiffre d'affaires¹ = Le chiffre d'affaires (ou CA) désigne le total des ventes de biens et de services d'une entreprise sur un an.

Bénéfices² = Il est le résultat de l'excédent des recettes de l'entreprises sur ses coûts de production.

Groupe³ = Ensemble coordonné de sociétés contrôlées par une société mère ou holding.

Contrats aidés⁴ = Contrat de travail qui bénéficie d'aides de l'Etat pour en alléger le coût.

Décentralisation⁵ = Politique de transfert des attributions de l'Etat vers la Marie, le Département, la Région.

Etablissements⁶ = lieu où s'accomplit la production (bureau, usine, atelier, lycée...)

Participations⁷ = Part des actions d'une société détenues par le groupe.

Q5 – Complétez le schéma avec les termes suivants : *secteur privé, administrations, activités à but lucratif, privées, entreprises, secteur public, activités à but non lucratif, publiques, associations.*

